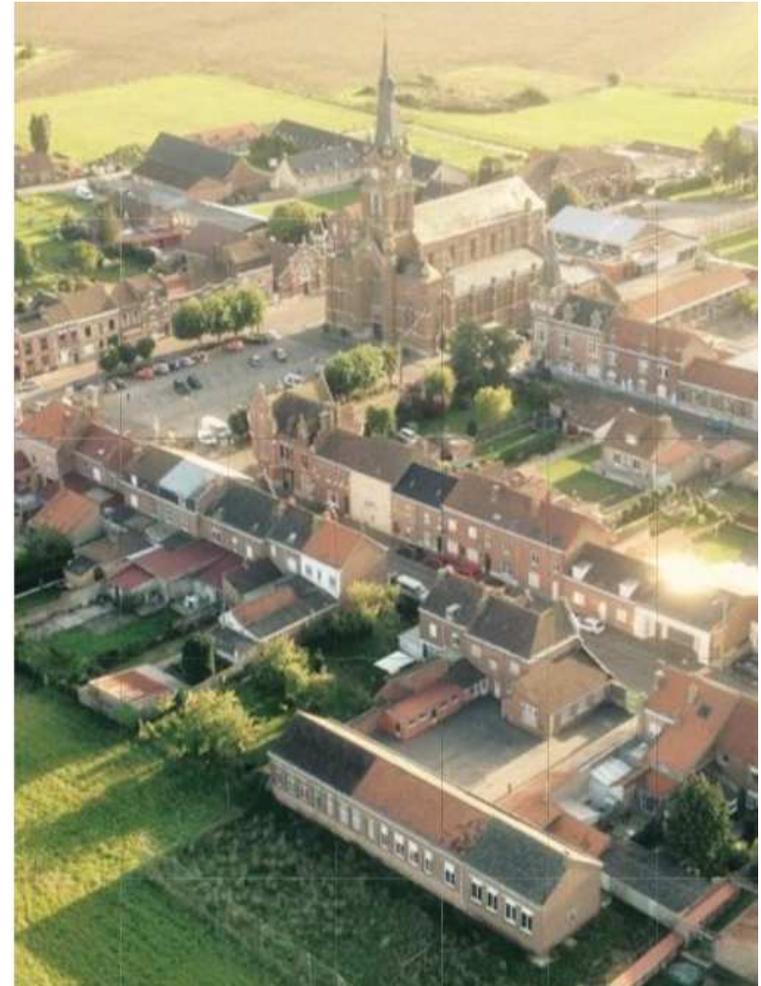


- DICRIM -

Le Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs de la commune de VIEUX-BERQUIN



Qu'est ce qu'un DICRIM ?

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune ... s'organise et se prépare à réagir au mieux en cas de crise. Mais nous avons tous un rôle à jouer pour limiter les conséquences négatives d'un événement naturel, technologique ou particulier. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à consulter ce Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs (DICRIM) dont l'objectif est de vous faire connaître les risques existants sur notre territoire et les bons gestes à adopter pour y faire face.

Sommaire

- Le risque inondation 4
- Le risque météorologique 5
- Le risque sismique..... 7
- Le risque mouvement de terrain..... 8
- Le risque industriel..... 9
- Le risque de transport de matières dangereuses..... 10
- Le risque de découverte d'engins de guerre..... 11
- Le risque attentat..... 12
- Le risque sanitaire..... 13
- Annexes (cartographie et numéros importants)..... 14



Le risque d'inondation

L'inondation est une submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, quelle qu'en soit l'origine. Elle peut être la conséquence du débordement des cours d'eau, du ruissellement agricole et/ou urbain ou encore de la remontée des nappes phréatiques par exemple.

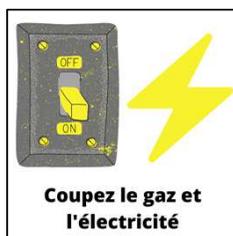
Comme 1 commune sur 4 en France, VIEUX-BERQUIN est concernée par le risque d'inondation par débordement de cours d'eau (la Bourre, la Plate Becque et les fossés). La commune a d'ailleurs connu plusieurs inondations dans le passé. Celles reconnues catastrophe naturelle sont au nombre de sept (la plus récente ayant eu lieu en mars 2012).

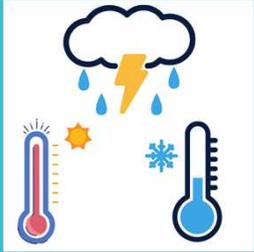
En terme de protection, une zone d'expansion des crues (ZEC de la BORRE) permet de réduire l'impact des inondations en stockant le surplus d'eau en amont de la Bourre. En terme de prévention, la commune a élaboré son plan communal de sauvegarde pour se préparer à réagir en cas d'un événement d'une grande intensité.

Si vous souhaitez vous tenir informé à propos de ce risque, vous pouvez vous renseigner :

- Sur [MétéoFrance](#)
- Sur [Vigicrue](#)
- Sur [Infolys](#)
- Auprès de la mairie
- Préfecture (coordonnées en fin de document)

Les bons réflexes à adopter :





Le risque météorologique

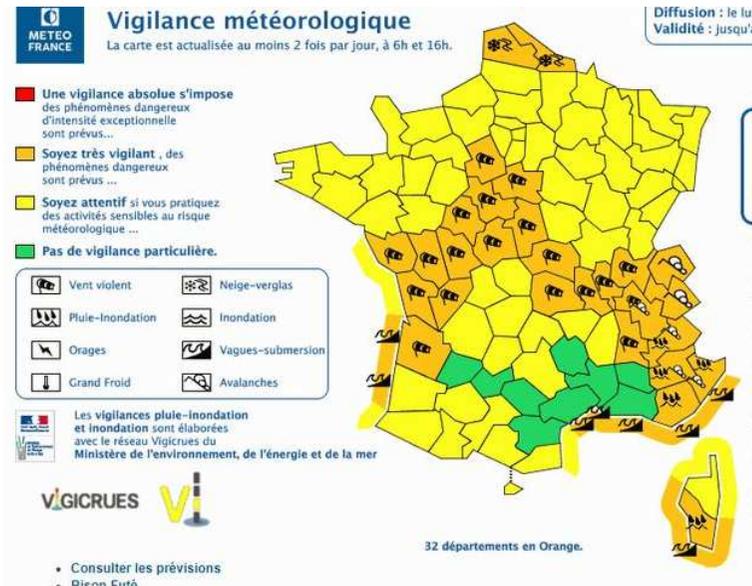
Le risque météorologique est dû à un phénomène climatique dont les facteurs atteignent des intensités extrêmes. Son importance et son ampleur peuvent avoir des conséquences importantes sur les plans humains, économiques et environnementaux. C'est le cas des vents violents, des orages, des périodes de grand froid, de canicule, de sécheresse ...

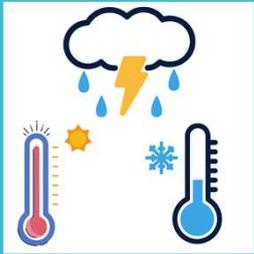
A l'image de la tempête de 1999 ou de l'épisode caniculaire de 2003, nous devons rester vigilants aux phénomènes climatiques extrêmes.

Ils sont observables sur la carte météoFrance qui signale, dans les 24 heures, la survenue d'un événement selon sa nature (vent, canicule, grand froid, neige-verglas, orage..) et son intensité via un code couleur (vert, jaune, orange et rouge).

Pour y faire face, la commune applique les mesures relatives au déclenchement du plan grand froid et du plan canicule. Des paratonnerres sont également présents au niveau de l'église pour se protéger de la foudre.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [MétéoFrance](https://www.meteofrance.fr) et vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture.





Les bons réflexes à adopter :

En cas de canicule

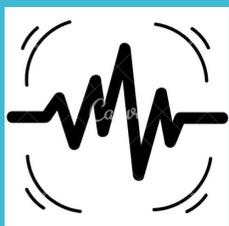


En cas de grand froid



En cas de tempête/orage





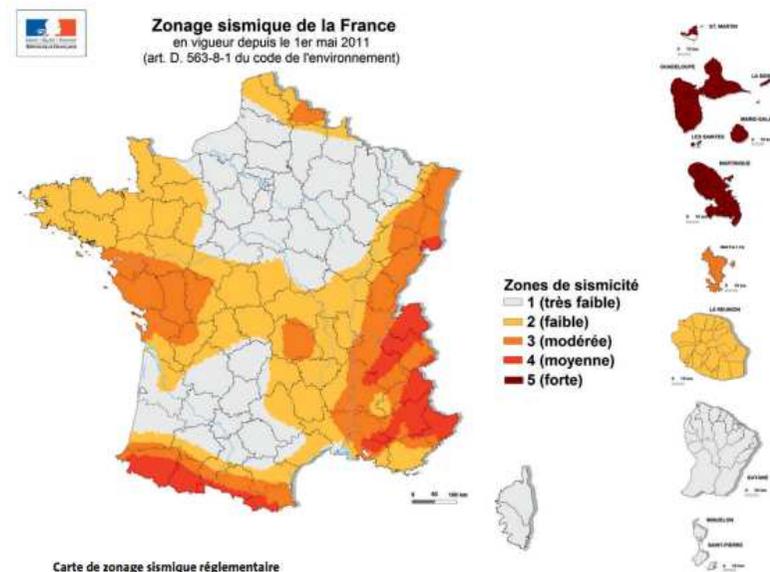
Le risque sismique

Un séisme ou tremblement de terre est une secousse du sol résultant de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches. Cette libération d'énergie se fait par rupture le long d'une faille, généralement préexistante.

La commune de VIEUX-BERQUIN est concernée par un risque de sismicité de niveau 2 (faible). Pour autant, ce risque ne doit pas être négligé.

L'un des derniers séismes connu dans la commune date de 1983 (épicentre localisé au pays de Liège), ce qui a été à l'origine de légers tremblements, chutes d'objet et fissures dans les plâtres.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites [sisfrance](http://www.sisfrance.fr), <http://www.planseisme.fr/>, <http://www.franceseisme.fr/> et vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture.



Les bons réflexes à adopter :





Le risque mouvement de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

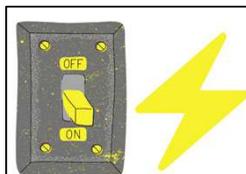
La commune est concernée par **des mouvements lents** qui entraînent une déformation progressive des terrains, pas toujours perceptible par l'humain.

C'est le cas avec la nature argileuse du sol. En effet, les argiles varient en fonction de la teneur en eau, c'est-à-dire, qu'ils gonflent avec l'humidité et se rétractent avec la sécheresse, ce qui peut être à l'origine de fissures dans les maisons par exemple. Ce risque de retrait et gonflement d'argiles est considéré comme moyen dans toute la commune et 6 événements ont d'ailleurs été reconnus catastrophe naturelle dans le passé.

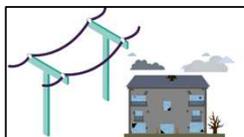
Parallèlement, la commune est également concernée par **des mouvements rapides** qui se propagent de manière brutale et soudaine. Ils peuvent être la conséquence de mouvements lents ou d'un phénomène d'effondrement d'une cavité souterraine (ancienne carrière par exemple)

Pour plus d'informations, vous pouvez renseigner auprès de la mairie, de la préfecture, du [BRGM](#) ou encore auprès de la [DREAL](#).

Les bons réflexes à adopter :



Coupez le gaz et l'électricité



A l'extérieur, éloignez-vous des fils électriques et des bâtiments



Ni flamme, ni cigarette



Tenez vous informé : écoutez la radio



N'appellez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



Le risque industriel

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

Lors d'un accident industriel, on distingue trois effets possibles qui peuvent être associés :

- **Les effets toxiques** (fuite de produit polluant sous forme de nuage gazeux, par exemple) ;
- **Les effets thermiques** (rayonnement d'un incendie ou d'une explosion : boules de feu, par exemple) ;
- **Les effets de surpression** (liés à une explosion : projection de débris, effondrement d'une structure, par exemple).

Certains sites industriels pouvant représenter des nuisances et dangers sont des Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE). Elles sont soumises à des réglementations visant à prévenir les risques d'accident et leurs conséquences.

A VIEUX-BERQUIN, nous ne recensons pas de site SEVESO mais des ICPE soumises à enregistrement ou autorisation (exemple : élevage de porc).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [géorisque](#) ou vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture.

Niveau de classement selon le niveau de dangerosité du site



SEVESO (haut)

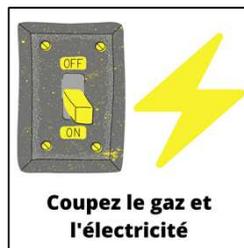
SEVESO (bas)

Autorisation

Enregistrement

Déclaration

Les bons réflexes à adopter :



Le risque de transport de matières dangereuses



Le risque de transport de matières dangereuses est lié à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations. Ce risque concerne le transport des produits toxiques, explosifs, polluants ainsi que les produits dont nous avons régulièrement besoin (carburants, gaz ou engrais).

Les principaux dangers sont :

L'explosion occasionnée par un choc avec étincelles, par échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, par le mélange de produits incompatibles.

L'incendie à la suite d'un choc, d'un échauffement, l'inflammation accidentelle d'une fuite de produit inflammable.

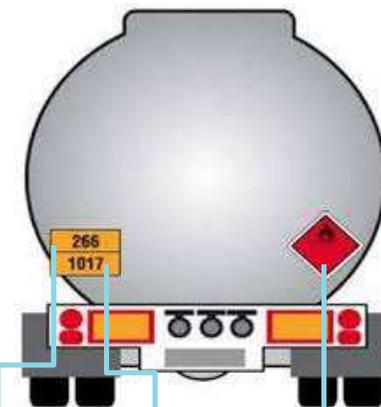
La dispersion dans l'air (nuage toxique), l'eau et le sol de produits avec des risques d'intoxication et de pollution.

A VIEUX-BERQUIN , le risque de transport de matières dangereuses concerne les axes routiers principaux ainsi que les canalisations enterrées (d'hydrocarbures)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

- gouvernement.fr
- <https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/>

Informations à relever si vous êtes témoin d'un accident de transport de matières dangereuses



N° d'identification du danger

N° d'identification de la matière

Plaque étiquette de danger

Les bons réflexes à adopter :





La découverte d'engins de guerre peut représenter un danger mortel pour la ou les personnes présentes sur place lorsqu'il y a manipulation ou transport de ces munitions abandonnées et plus particulièrement celles à charge chimique

Le risque engin de guerre

Notre région ayant été durement touchée pendant la première et seconde guerre mondiale, des engins de guerre peuvent encore être découverts aujourd'hui.

En 2001 et 2002, les agents du Service de Déminage d'Arras, qui interviennent sur l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais, ont parcouru quelque 231917 kms, répondant à 3517 demandes d'intervention et collectant environ 155 tonnes de matériel.

Parmi les engins de guerre, on distingue :

- **Les armes conventionnelles** : il peut s'agir de munitions d'artillerie (allemandes, anglaises ou françaises), ou d'aviation (bombes allemandes, américaines et anglaises), de mines, de grenades...dont les dommages sur les personnes et les biens peuvent s'avérer extrêmement importants.
- **Les armes chimiques** : il s'agit de munitions produites en France entre 1915 et 1918. Les gaz toxiques les plus couramment rencontrés sont l'ypérite et la vitryte (stocks importants en 1916 qui n'ont pas été utilisés).

Les principaux dangers sont : l'explosion, l'intoxication et les brûlures.

Les bons réflexes à adopter :



Ne manipulez pas les engins de guerre



Appelez les services de police et la mairie



Mettez-vous à l'abri



Ni flamme, ni cigarette



Tenez vous informé : écoutez la radio



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



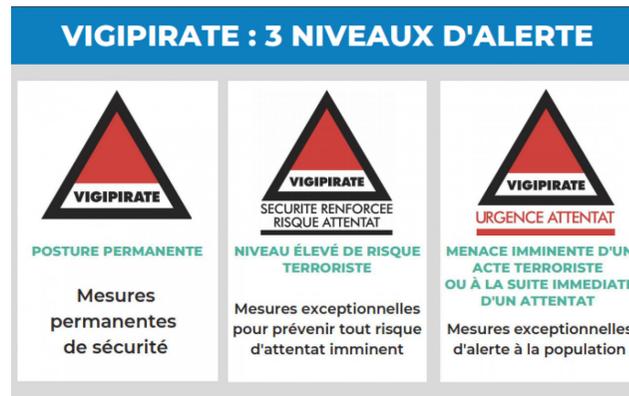
Le risque attentat

Le risque attentat fait référence aux attaques terroristes, qui sont des actes de violence. Une attaque terroriste peut prendre des formes variées (fusillade de masse, assassinat de personnalités, prise d'otage, destruction d'infrastructures symbolique, cyberattaque). Elle frappe des civils faisant de chaque citoyen une cible potentielle.

Le plan VIGIPIRATE est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe tous les acteurs nationaux – l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

Selon l'intensité du risque, on distingue trois niveaux :

- vigilance,
- sécurité renforcée – risque attentat,
- urgence attentat.



Pour plus d'informations :

- <https://www.gouvernement.fr/risques/comprendre-le-plan-vigipirate>
- <http://www.sgdsn.gouv.fr/plan-vigipirate/les-fiches-de-recommandations-et-de-bonnes-pratiques/>

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**



1 Localisez le danger pour vous en éloigner

1 Entendez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

3/ ALERTE
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



17 ou 112

Des que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

POLICE
GENDARMERIE
NATIONALE

Gardez les mains levées et ouvertes

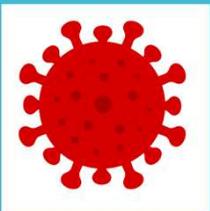
VIGILANCE

- Témoign d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvais et @gouvernementfr



Pour en savoir plus :
www.encasdatattaque.gouv.fr





Le risque sanitaire

On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entraîner une contamination de la population (Ébola, pandémie grippale, covid-19...).

Le risque sanitaire dépend de la nature de la contamination, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme avec la source de contamination.

Il existe donc différents risques sanitaires :

- **Le risque épidémique** : une épidémie, c'est le développement et la diffusion rapide d'une maladie souvent contagieuse parmi la population.

- **Le risque pandémique** : une épidémie qui s'est répandue très rapidement à travers le monde. Il s'agit souvent d'un nouveau virus contre lequel les populations sont peu ou pas protégées.

Pour se protéger face à ce risque important (saisonnier ou continu), on peut tous agir (gestes barrières, gel hydroalcoolique, masques..)

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



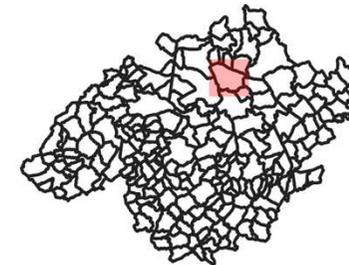
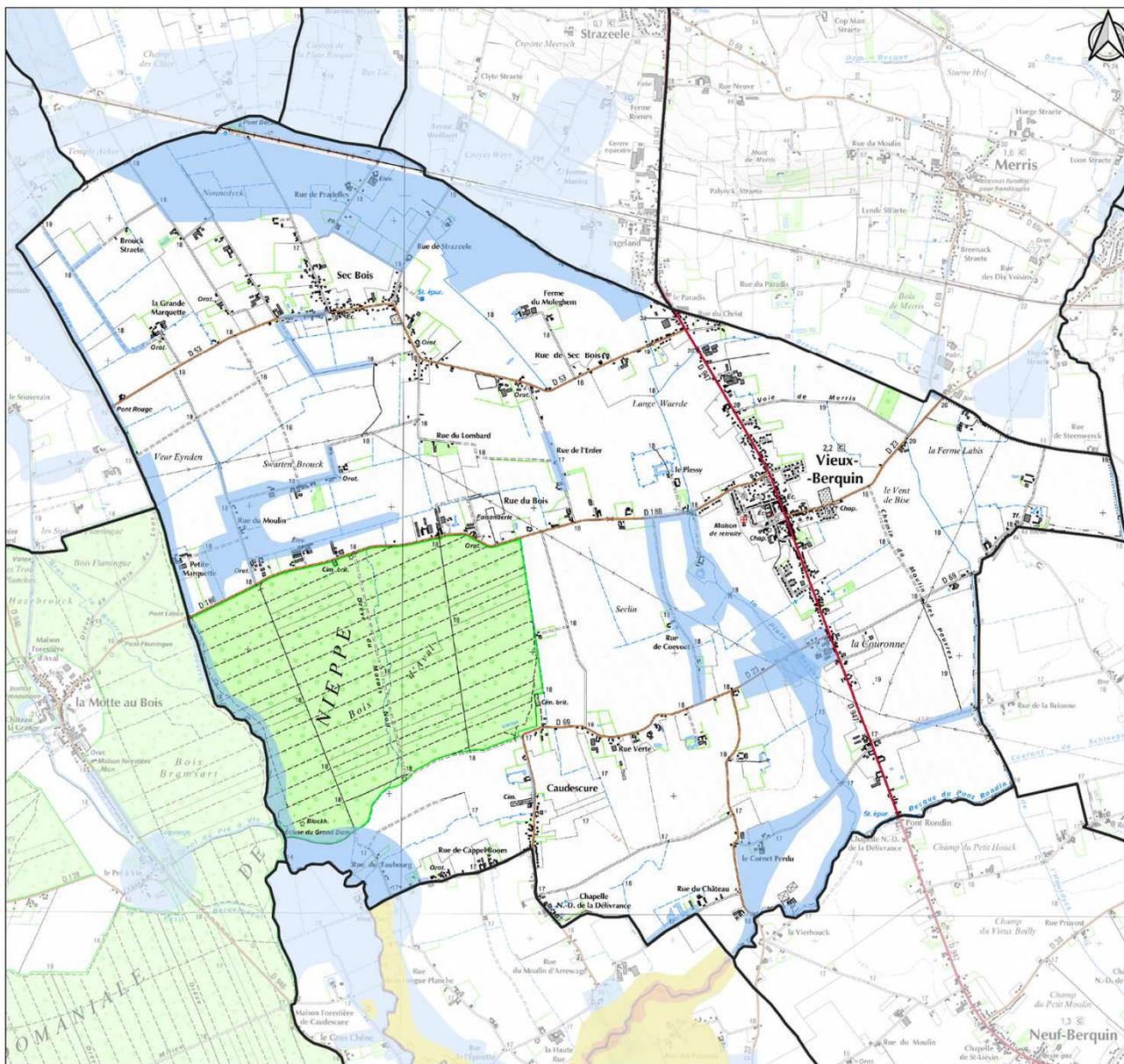
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

- ANNEXES -

Carte 1 : Le risque inondation



VIEUX-BERQUIN



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRIM

Risque "Inondation"

Zone d'Inondation Constatée

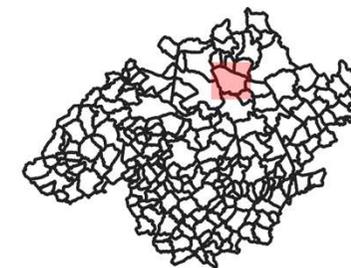
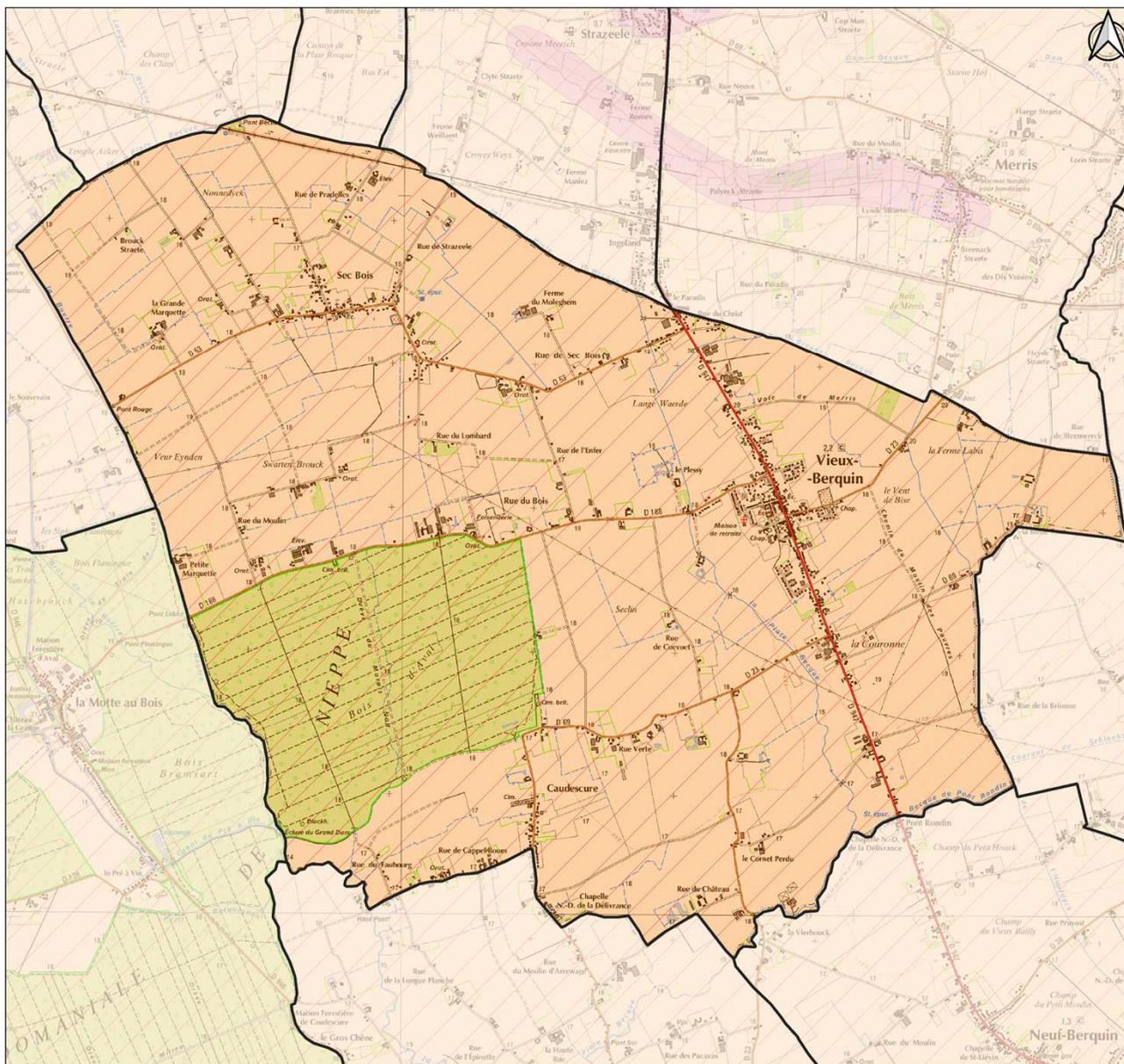


Réalisation : EPTB-Lys/SYMSAGEL
Sources : Symsagel, CDTMI2, IGN et GEOFLA
Février 2020

0 600 1200 m

Version 04/2021-02-05
Carte 1/2021-02-05
Date de validité :
Indéfinie

Carte 2 :
Mouvement de terrain et
risque sismique



VIEUX-BERQUIN



Document d'Information Communal sur les
Risques Majeurs - DICRIM

Risque "Géologique"

Légende

- Cartes DICRIM - A3
- Carte 2 "Risque Géologique"
- Aléa "Sismique"
- Zone de sismicité
- Zone de sismicité 2
- Aléa "Mouvement de terrain"
- Retrait/gonflement argiles
- Moyen

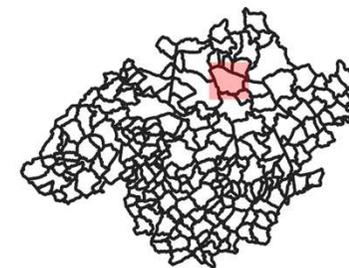
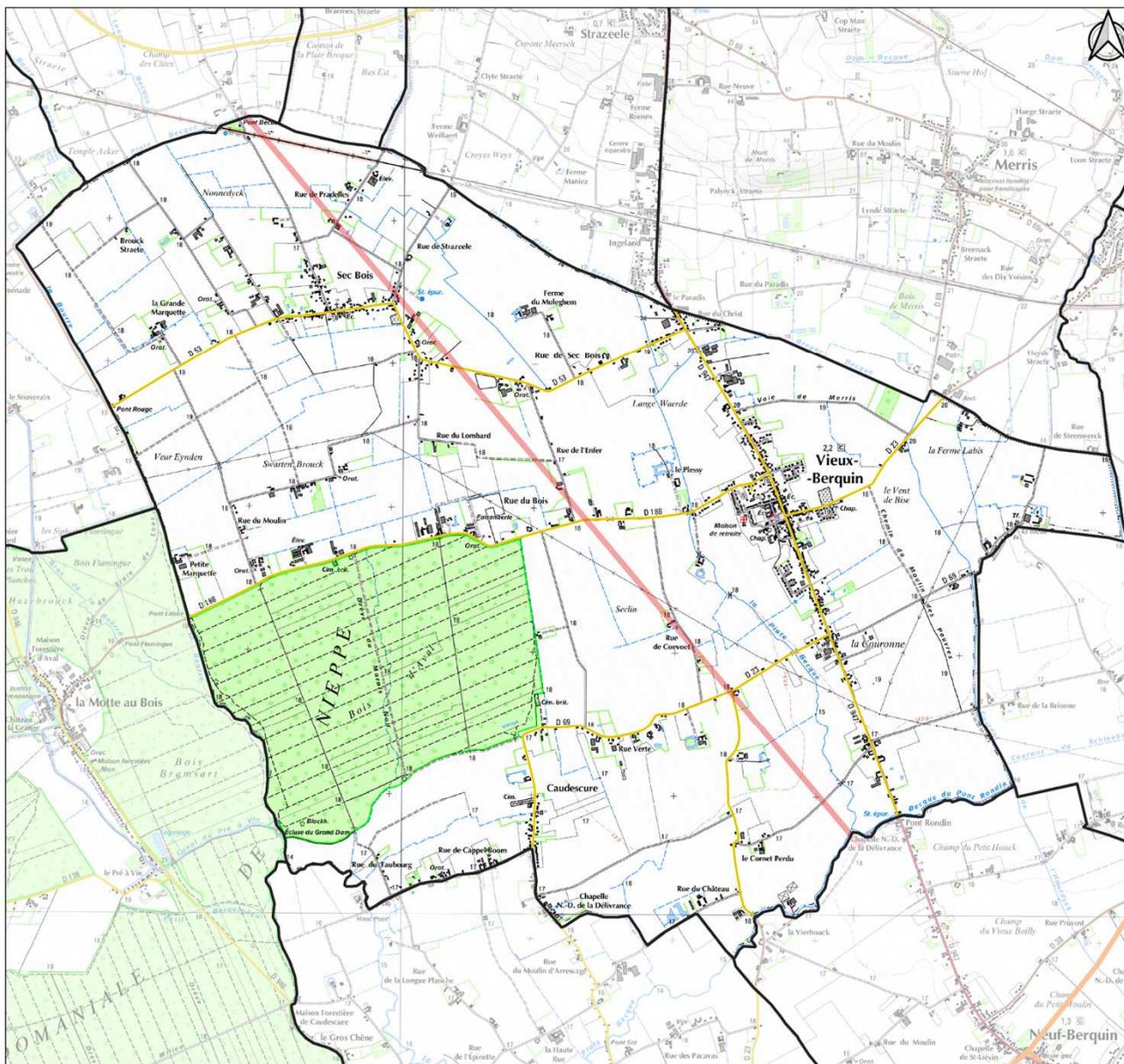


Réalisation: EPTB-LYS/MSAGEL
Sources: Syntagel, Géologique, DREAL, MEF, GEODERIS, IGN
Révisé: 2003



Version: 04/2003-02-05
Carte: 04/2003-02-05-02-05
Aléa: Sismique
Version: 2003

Carte 3 : Le risque de TMD (transport de matières dangereuses)



VIEUX-BERQUIN



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRIM

Risques technologiques

Légende

- Cartes DICRIM - A3
- Cartes 3 "Risque Technologique"
- Aléa "Transport de matières dangereuses"
- Transports routiers (axes principaux)
- Transport par canalisation (hydrocarbure)



Réalisation : SYMAG/LEPTB Lys
Sources : IGN, grille et données communales
Février 2020

0 600 1200 m

Version 6/2014/02/05
Carte PPR2014/02/02/05
Date
Version :

NUMÉROS



RADIOS OFFICIELLES



France Bleu Nord • Lille • 87.8 MHz
France Inter Lille • 103.7MHz



SITE INTERNET

<https://www.georisques.gouv.fr/>
<https://www.nord.gouv.fr/>
<https://cc-flandreinterieure.fr/fr/>
<http://www.mairie-vieux-berquin.fr/>
<https://www.sage-lys.net/index.php/symsagel>

Document réalisé par le SYMSAGEL en collaboration avec la commune de VIEUX-BERQUIN
Edition 2021
Crédits photos, logos et texte : service-public.fr, géorisque.fr, Météo France, DICRIM de la ville de Dunkerque, gouvernement.fr, DDRM du Nord, DDRM du Pas-de-Calais, DICRIM de de la ville de Rouen, DICRIM de Serques, ergc.ca et canva.